

RECOMMANDATIONS.

Mgr de Rimouki et ses œuvres ; Mgr. Bossé et ses œuvres ; Une œuvre importante concernant le sanctuaire de St-Anne de la Pointe-au-Père ; 56 malades ; 31 infirmes ; 73 mères de familles ; 42 pères de familles ; 13 ivrognes ; 56 jeunes gens et jeunes filles ; 17 en danger de perdre la foi ; 14 curés et leurs paroissiens ; 4 curés et les enfants de la première communion ; Une abonné attendant prochainement la mort. 19 voyageurs ; 5 vieillards ; La paix dans 11 ménages ; 37 pèlerins ; 22 infirmes ; 13 maux d'yeux ; Une école ; Le succès du jubilé dans le diocèse ; Les abonnés au *Messageur* ; Toutes les personnes déjà recommandés et qui n'ont pas encore été exaucées ; Les bienfaiteurs et bienfaitrices du pèlerinage.

Règlement à suivre dans les pèlerinages organisés

Premier exercice :—1° La messe si c'est possible ; ou distribution de la sainte Communion, si c'est nécessaire de la distribuer tout de suite.

2° Action de grâces.

3° Vénération de la relique de sainte Anne.

Temps libre pendant environ une heure.

Deuxième exercice :—1° Instruction.

2° Bénédiction solennelle du saint Sacrement.

3° Prières à sainte Anne.

N. B.—Si deux pèlerinages organisés ont lieu le même jour, d'après convention entre les curés des pèlerins et celui de Sainte-Anne, la seconde paroisse fait son premier exercice (messe, communion et vénération de la relique) pendant le temps libre du premier pèlerinage.

Le second exercice est commun aux deux pèlerinages.

AVIS

AUX PÉLERINS DE STE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE.

Les pèlerins qui désirent venir au sanctuaire de Ste-Anne de la Pointe-au-Père seront heureux d'apprendre que désormais, suivant la nouvelle table officielle de l'horaire du chemin de fer Intercolonial, tous les trains portant les passagers arrêteront à la station de la Pointe-au-Père, soit pour y laisser les passagers ou les rece,